

De Gap Bayard au Domaine

Champsaur - Gap



Vue sur le Chapeau de Napoléon (- © Parc national des Ecrins - CDTE05)



La première étape de ce tour en 2 jours permet de prendre de la hauteur en montant au Col de Gleize et de profiter d'une perspective unique sur le bassin gapençais, puis de parcourir la forêt domaniale de Bois Vert avant de longer les berges du Drac jusqu'au Domaine.

C'est lors de la montée en lacets que le bassin gapençais et les sommets environnants offrent leurs plus belles vues. Puis on s'enfonce dans la forêt qui ouvrira parfois une fenêtre sur le bocage champsaurin ou sur le Vieux Chaillol. Plus loin, à Notre-Dame de Bois-Vert, la halte sera plus culturelle, et le panorama toujours exceptionnel. On termine l'étape en longeant le Drac tout en profitant de la fraîcheur et de la sérénité qui en émanent.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 6 h 30

Longueur : 25.2 km

Dénivelé positif : 689 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Itinéraire

Départ : Gap Bayard

Arrivée : Le Domaine

Balisage : ■ Piste équestre

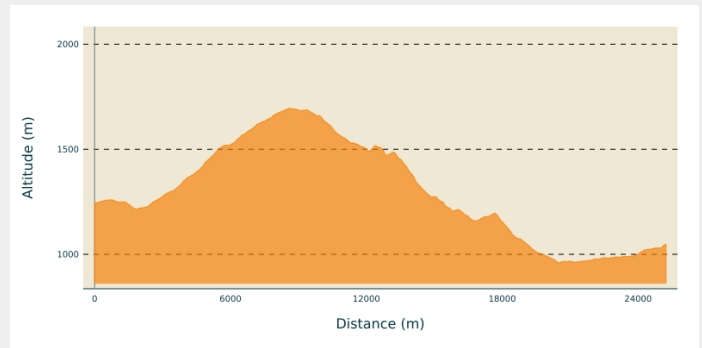
Communes : 1. Gap

2. Laye

3. La Fare-en-Champsaur

4. Saint-Bonnet-en-Champsaur

Profil altimétrique



Altitude min 961 m Altitude max 1696 m

Au départ de Gap Bayard, prendre la piste qui longe la N85, la traverser et la longer pour prendre la Route de la Mémoire. Continuer vers le gîte et, en montant en lacets, profiter de la vue sur le bassin gapençais, la tête de Clappe, le Chapeau de Napoléon, le Puy de Manse, le Piolit, les Aiguilles de Chabrière, la colline de Saint Mens, l'Avance avec le Mont Colombis et les sommets du Massif des Ecrins. Prendre la Route Forestières des Brunets (piste D54) jusqu'au Col de Gleize, situé entre les pics de Courmian et de Gleize, puis sur le PR, large, plan et herbeux à droite de la Cabane de Folletière, vers direction de Notre-Dame de Bois Vert, sous le Pic de l'Aiguille. La piste rejoint la Route Forestière de Lauzon dans les mélèzes.

En continuant en direction de la station de Laye, profiter de la vue sur le plateau de Bayard, le bocage champsaurin, et le Vieux Chaillol.

Continuer en direction de la Cuque où un panneau ONF donne des informations relatives à la géographie, l'hydrologie, le relief, le climat et la végétation. Admirer le panorama sur les bocages typiques du Champsaur.

Continuer en passant par le Clot des Fascines, Le Devès, Sagnassou, Les Croussières, Les Selliers et Les Farelles où l'Elevage Régina propose des pur-sang arabes d'endurance (Maryline Planas).

Avant de sortir du hameau des Farelles, prendre la piste à gauche, en sous-bois jusqu'à ND de Bois Vert : chapelle, cimetière, statues, clocher à dais d'exposition, oratoire, cénotaphe, fontaines, tables et bancs en plus de l'herbe et de l'ombre (et bientôt des barres d'attache) invitent à une pause culturelle et/ou à un pique-nique. A NDBV, descendre par le sentier herbeux situé à droite, entre le petit cimetière et la grande Croix. Arrivé sur la route, continuer de descendre sur le Chemin de Bois Vert en coupant les lacets de la route par les pistes le long des fermes dont vous admirerez les tuiles des toits.

Sous La Fare, arrivé sur la route, continuer tout droit et franchir le torrent de la Fare en direction de Poligny.

Aux Martins, continuer sur la Route du Chatelard puis descendre sur la première piste herbeuse à droite. Cette piste débouche dans un lotissement (Chemin de la Casse) : continuer tout droit puis, aux Allards, bifurquer à droite sur la Route des Allards vers Les Baraques. Avant le grand rond-point, bifurquer à gauche vers le petit parking et la fontaine et traverser la N85 pour continuer sur la Rue du Pont. Au bout de la rue, tourner à gauche sur le pont sur le Drac et prendre la première route à droite en direction de Carrefour Market. Continuer tout droit, passer devant la clinique vétérinaire et prendre le pont sur le Riou Maffren. Longer ensuite le Drac sur

la piste plane et confortable qui démarre à droite du bâtiment de la station d'épuration.

Avant d'arriver au Plan d'Eau du Champsaur, un sentier caché par un talus monte dans l'herbe à gauche le long des prés. Il évolue en piste (Chemin de Dabou) et, en continuant toujours tout droit, débouche sur la D945 (circulation rapide) : prendre à droite le long de la route puis traverser et monter sur la Route de Coste Joffre en direction du Centre de Vacances Marie Philip : étape pour la nuit.

Sur votre chemin...



 L'ONF (A)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Gap Bayard (golf, station service, centre d'oxygénation)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2100m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2080m d'altitude à une distance de 300m sol.

Sur votre chemin...

L'ONF (A)

L'action de l'Office National des Forêts ne se limite pas à l'exploitation forestière. Après avoir racheté de nombreux terrains suite à l'exode rural (parcelles domaniales) l'état délégua aux « Eaux et forêts » la difficile tâche de sauvegarder le patrimoine naturel de nombreuses communes (restauration de terrains et de bâtiments, entretien de sentiers etc...)